

=====

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2025*

*Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,*

*DELIBERATION N° D-2025-4*

---

Effectif du Conseil  
d'Administration : 17

### CESSION DE MOBILIERS

Date de convocation : 14 novembre 2025

Affichage du Compte  
Rendu Sommaire : 26 novembre 2025

**PRESENTS** : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme ZANATTA, Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, Mme NADAL, Mme GIRARDIN, M. VILLEMUR, Mme DORET-FOURNIER, M. FERON, M. BAUDIN.

**EXCUSES** : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU, Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NIETO, M. RIGONDAUD, qui a donné pouvoir à Mme ZANATTA, Mme AUMONIER, qui a donné pouvoir à Mme DORET-FOURNIER. Mme BARATON, qui a donné pouvoir à Mme DI MEGLIO, M. CHALET, qui a donné pouvoir à M. FERON.

### **ABSENT** :

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose :

Le CCAS assure le renouvellement de ses équipements, particulièrement dans ses structures petite enfance pour tenir compte d'une part de l'évolution des besoins, mais aussi des problématiques de troubles musculo squelettiques (TMS) de ses agents.

La crèche de l'Orangerie a renouvelé au fil du temps ses équipements en lits pour les enfants et souhaite que le CCAS puisse vendre 6 lits toujours aux normes réglementaires mais dont l'usage intensif favorise les risques de TMS. Certains lits datent de l'ancienne crèche Aquarelle.

.../...

Le CCAS propose donc de céder ces lits par l'intermédiaire d'une convention avec la société Agorastore qui propose ses services de commissaire – preleur :

Numéros d'inventaire :

- N°000665 pour un lit acquis en 2003 (crèche Aquarelle)
- N°001444 et n°001145 pour 2 lits acquis en 2009 (crèche Aquarelle)
- N°001508 pour 2 lits acquis en 2010 (crèche Aquarelle)
- N°002200 pour 1 lit acquis en 2013 (crèche Orangerie)

Prix de réserve : 30€ l'unité.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **APPROUVER** la cession de ce mobilier par vente aux enchères publiques.
- **AUTORISER** Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

*Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.*

Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour extrait conforme  
NIORT, le 26 novembre 2025

Pour le Président du C.C.A.S.  
Jérôme BALOGE  
Et par délégation,  
Le Vice-Président  
SIGNÉ  
Nicolas VIDEAU